

Conseil d'établissement

Date : mercredi 2 octobre

Heure : 18h30

Lieu : Salon du personnel

	Durée
1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum Présentation des membres	5 min.
2. Adoption de l'ordre du jour	2 min.
3. Approuver le procès-verbal de l'assemblée du 13 juin **Tarification des règles de fonctionnement du SDG et des dineurs	5 min.
4. Élection des postes suivants : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Présidence ✓ Vice-présidence ✓ Ordre de substitution des membres substitués 	5 min
5. PAROLE AU PUBLIC	5 min.
6. ÉTUDE DES DOSSIERS	
POINTS STATUTAIRES	10 min.
6.1 Fonds à destination spéciale	<i>(10 min.)</i>
7. DÉCISION	60 min.
7.1 Adopter les règles de régie interne	<i>(10 min.)</i>
7.2 Approuver les sorties éducatives	<i>(10 min.)</i>
7.3 Adopter le plan de lutte à la violence et à l'intimidation	<i>(20 min.)</i>
7.4 Campagnes de financement de l'année	<i>(20 min.)</i>
8. DISCUSSION	5 min.
8.1 Calendrier des rencontres	<i>(5 min.)</i>

9. INFORMATION**15 min.**

- 9.1 Normes et modalités d'évaluation
 - 9.2 Activités parascolaires
 - 9.3 Formulaires à signer : confidentialité des informations et dénonciation de conflit d'intérêt
 - 9.4 Formation pour les membres du CÉ
 - 9.5 Scellants dentaires le 4-7 octobre
-

10. Parole à l'OPP**5 min.**

11. Varia

- 11.1 Communication CE aux parents non-membres
-

- 12. Prochaine rencontre et levée de l'assemblée : À déterminer
-
-

Jérémie Chevalier

Président du conseil d'établissement 2023-2024